

## Toux : la codéine contre-indiquée chez les moins de 12 ans

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-12-24 23:13:52 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

De nouvelles restrictions d'utilisation de la codéine dans le traitement de la toux ont été rendues publiques par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). La substance est maintenant contre-indiquée chez les enfants de moins de douze ans. Elle n'est pas recommandée pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans présentant une fonction respiratoire altérée.

Ces nouvelles restrictions font suite à un arbitrage européen de l'Agence européenne des médicaments (EMA), à la demande de l'agence de santé allemande. Dans son analyse, le comité européen pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC) de l'EMA a estimé que les enfants de moins de 12 ans présentaient un risque plus élevé de dépression respiratoire pouvant menacer le pronostic vital.

« Le métabolisme variable et imprévisible de la codéine chez les enfants les expose à un risque accru d'événements indésirables graves liés à la morphine, notamment des difficultés respiratoires, voire une dépression respiratoire », écrit l'ANSM dans le courrier adressé aux médecins.